



Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre Cécile PONS-LEFRANC – professeure de Yoga – sophrologue – praticienne en Hypnose Ericksonienne et PNL – et le ou les clients bénéficiaire(s) (client consommateurs, entreprises, associations ou autres organisation) et les conditions applicables à toutes séances de yoga, sophrologie, hypnose ou PNL proposées.

La prestation de service implique une acceptation sans réserve par le ou les bénéficiaire(s) des présentes

En validant la commande d'un service à la personne proposé par Cécile PONS LEFRANC, le Client déclare accepter sans réserve les présentes conditions de vente et déclare avoir la capacité de conclure un contrat avec elle.

Ces conditions de ventes prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément acceptées par Cécile PONS LEFRANC. Celle-ci se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la séance.

L'entreprise individuelle « Cécile PONS LEFRANC E.I », dispose du Statut Juridique d'Entreprise Individuelle (E.I).

Son Activité Principale Exercée est une " Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs". " (Code APE 8551Z).

L'entreprise est inscrite à l'URSAFF sous le n° de SIREN 904 156 395.

Son siège social est situé 8 le chêne vert 35135 Chantepie.

Article 1. Clause Générale

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à tout achat de prestations réservées directement par téléphone, mail ou via le formulaire en ligne sur le site : www.centre-yoso.fr

Tout Client reconnaît avoir pris connaissances des présentes Conditions Générales de Vente avant d'avoir pris rendez-vous ou signé un devis ou bon de commande.

La réservation ou prise de rendez-vous et la signature d'un devis / bon de commande entraîne l'adhésion du Client aux CGV et leur acceptation sans réserve.

Article 2. Champs d'application

Les présentes CGV s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations proposées par Cécile PONS LEFRANC, Professeure de Yoga, Sophrologue et Praticienne en Hypnose Ericksonienne et Outils de Thérapie Brève.

Les services individuels et collectifs suivants sont proposés par Cécile PONS LEFRANC :

- Séances individuelles et collectives d'entraînement à la Sophrologie dans la branche Gestion du Stress et du Développement personnel en tant que Sophrologue Titre RNCP
- Séances individuelles d'Hypnose Ericksonienne et d'Outils de Thérapie Brève
- Séances individuelles et collectives de yoga
- Ateliers de présentation et d'intervention sur différentes thèmes auprès d'entreprises, de collectivités, d'associations, sans que cette liste soit limitative.

Article 3. Description de la prestation de service

Les séances individuelles et/ou collectives proposées sont celles qui figurent sur le site de Cécile PONS LEFRANC (www.centre-yoso.fr). Sur demande, des séances individuelles ou collectives pourront être proposées, sous réserve d'acceptation du prix, par le client.

Toutes les séances que ce soit à domicile ou en face-à-face sont proposées dans la limite des rendez-vous disponibles.

La prestation débutera au moment de la prise en charge du ou des clients sur le lieu de la séance (au cabinet : 1 place Rosa Parks 35135 Chantepie) ou sur le lieu contractualisé avec le client et à l'heure du rendez-vous convenu mutuellement. Les séances s'achèveront à la fin de celles-ci.

Le Client peut réserver une prestation directement par téléphone 06 25 41 60 05, par mail cecile@centre-yoso.fr ou via le site Internet www.centre-yoso.fr

Il doit obligatoirement suivre le processus de réservation suivant :

- Choix de la prestation et acceptation du prix
- Choix de la date et de l'heure en accord avec Cécile PONS LEFRANC



- Fournir nom, prénom, n° de téléphone et e-mail personnel.
- Un sms ou mail de confirmation de la réservation [une fois le RDV fixé et validé par Cécile PONS LEFRANC], pourra être envoyé sur demande du client de même qu'un SMS de rappel 24 à 48 heures avant la date du RDV défini.

Cécile PONS LEFRANC se réserve le droit de refuser tout accompagnement qui n'entrerait pas dans le champ de ses compétences certifiées ou attestées de sa présence dans le cadre des formations présentes qu'elle a reçues et qu'elle tient à disposition sur demande. En cas de refus d'accompagner toute personne dans sa demande, elle pourra proposer les coordonnées d'un professionnel plus compétent pour répondre à sa demande spécifique.

Cécile PONS LEFRANC s'autorise à consulter, par téléphone, courrier ou mail, les professionnels médicaux en contact avec le Client afin d'obtenir toute information à son sujet qu'elle pourrait considérer comme utile dans le cadre de son accompagnement, ceci dans le strict respect du Secret Professionnel auquel elle est tenue.

Article 4. Prix, moyens et conditions de paiement

Tarifs. Les prix pratiqués et indiqués sur le site internet (www.centre-yoso.fr) sont des prix TTC. (TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts).

Cécile PONS LEFRANC se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant sur le site www.centre-yoso.fr le jour de la séance sera le seul applicable au Client.

Ils sont mentionnés en Euros TTC "TVA non applicable, Article 293-B du CGI" et correspondent à ceux en vigueur le jour de la commande.

Pour les clients consommateurs

Prise de RDV et paiement. Ils devront prendre rendez-vous auprès de Cécile PONS LEFRANC soit

- par mail (cecile@centre-yoso.fr)
- soit par téléphone au 06 25 41 60 05
- soit par le formulaire de contact du site

Tout rendez-vous non décommandé 48h avant le début de la séance, sera facturé.

Ils devront le paiement de la séance dans les conditions prévues : directement à la fin de la séance par chèque, liquide, CB ou avant 48 heures dans le cas de virement.

Pour les séances à domicile en dehors de la commune de Chantepie, un forfait déplacement devra être réglé en sus de la prestation de service

Prix. Le prix d'une séance au cabinet ou à domicile est exigible à l'issue de la prestation de la dite séance

Le paiement se fera en espèces, CB, par chèque libellé à l'ordre de Cécile PONS LEFRANC.

Une facture pourra vous être adressée par mail, au plus tard sous trente jours, sur demande.

Toute séance commencée est due dans sa totalité.

Le paiement par virement est accepté s'il est effectué dans les 48h avant la séance. Au-delà, les frais de pénalité de 40% s'appliqueront automatiquement.

Au début du 1er RDV, Cécile PONS LEFRANC informe systématiquement son Client des tarifs appliqués en fonction de la demande spécifique du jour et de la nécessité pour le Client d'accepter la convention d'honoraires proposée avant toute démarche d'accompagnement.

Conditions d'annulation. Toute annulation d'un rendez-vous, non signalée à moins de 48h avant la date prévue, entraîne auprès du client concerné, la facturation d'une prestation complète, ainsi que définie par les conditions générales de vente.

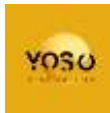
Pour les clients professionnels

La prestation sera contractualisée après acceptation d'un devis précisant les Conditions Générales de Vente.

Règlement. Le règlement de la commande (sous forfait) sera effectué de manière suivante :

- 50% à la signature du devis (qui vaut bon de commande)
- 50% à l'issue de la 1ère séance

Le règlement de la commande de la séance, atelier ponctuel sera effectué de manière suivante : 100% à l'issue de la séance dans un délai de 14 jours. Au-delà de 14 jours, seront appliqués un taux de pénalité de 11% en l'absence de paiement et une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement.



Droit de rétractation. Ils peuvent se rétracter de leur commande sans donner de motif dans un délai de 14 jours courant à compter de la date à laquelle ils ont conclu le contrat pour les prestations de services. Le droit de rétractation ne s'applique pas dès lors que la fourniture de services a débuté.

Article 5. Mentions Légales

Les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont pas assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au Champ médical réservé aux professions de Santé. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi de toute personne qui consulte.

Article 6. Responsabilité

Un professeur de Yoga, un sophrologue, un praticien en hypnose ou PNL, un praticien de thérapie brève, n'est pas un psychothérapeute : Cécile PONS LEFRANC n'est pas habilitée à établir un diagnostic ni médical ni psychologique.

Cécile PONS LEFRANC met à disposition une démarche, des exercices, dont chacun peut user librement et de façon autonome en étant toujours l'acteur de son cheminement. Néanmoins, de nombreux paramètres entrant en ligne de compte, il est possible que le ou les clients n'en obtiennent pas les résultats escomptés ; aucune garantie ne peut être donnée quant au succès susceptible d'être obtenu en pratiquant ces techniques. Cécile PONS LEFRANC n'est tenue que par une obligation de moyens.

Sophrologie. Pour atteindre certains objectifs, des exercices physiques légers et adaptés (de relaxation dynamique par exemple) peuvent être proposés.

Si le Client les accepte, il est de sa responsabilité de s'assurer qu'il n'a pas de contre-indications médicales à la pratique d'une activité physique correspondante. Il garantit Cécile PONS LEFRANC contre tout recours à ce titre.

Si le moindre doute subsiste dans l'esprit du Client concernant ses aptitudes physiques, il lui appartient d'en alerter Cécile PONS LEFRANC et de consulter son praticien de santé habituel pour s'en assurer.

Yoga. La pratique du yoga nécessite une condition physique générale suffisante. Chaque pratiquant s'engage à signaler au professeur au début de chaque séance tout changement de son état de santé éventuel afin qu'il puisse adapter la séance à ses possibilités du jour.

Les pratiquants se tiennent responsables de tous les risques directs et indirects qu'ils pourraient courir, et ce même après avoir informé le professeur de leur situation. La pratique du yoga dans la situation dans laquelle ils sont relève de leur responsabilité pleine et entière.

Les pratiquantes sont par ailleurs informées que la pratique du yoga n'est pas recommandée pendant les trois premiers mois de grossesse et le 8^{ème} mois de grossesse.

Il est à noter également que les séances de Sophrologie, d'Hypnose et autres techniques de bien être proposées par Cécile PONS LEFRANC ne peuvent, en aucun cas, remplacer des soins médicaux. Ces méthodes ne se substituent en aucun cas à un avis et un suivi médical.

Article 7. Assurances

L'activité de Cécile PONS LEFRANC est couverte par une assurance Responsabilité Civile Professionnelle à jour, adaptée à ses prestations. Contrat d'assurance de groupe N°5661127104 souscrit par la Chambre Syndicale de la Sophrologie.

Article 8. Protection des informations personnelles et R.G.P.D.

Selon la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 complété par Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018, l'obligation de transparence définie aux articles 12, 13 et 14 du RGP, il est mentionné que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande ou à l'élaboration de son dossier de consultation et sont destinées à un usage interne. Ces données Client sont recueillies uniquement par Cécile PONS LEFRANC, Déléguée à la protection des données dans le cadre de son activité.

Les données à caractère personnel recueillies par Cécile PONS LEFRANC à l'occasion d'une réservation et d'une séance individuelle ou collective sont nécessaires pour :

- la gestion, la sécurisation et la validation de la réservation par téléphone, mail ou en ligne par le Client
- la lutte contre la fraude sur Internet
- l'envoi d'offres commerciales de Cécile PONS LEFRANC lorsque la législation en vigueur l'autorise.



- Les informations recueillies à caractère personnel au cours des séances de consultation restent confidentielles et sont soumises au secret professionnel.

Cécile PONS LEFRANC s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles communiquées par le ou les clients, lors des séances et respecte les codes de déontologie de chacune des compétences relatives à l'exercice de sa profession.

Cécile PONS LEFRANC archivera les factures conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code Civil.

Les dossiers personnels du ou des clients seront conservés. Les registres informatisés de Cécile PONS LEFRANC seront considérés par les parties comme preuve des communications et transactions intervenus entre les parties.

Cette confidentialité est gérée dans le respect de la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Conformément à cette loi, le client consommateur pourra exercer son droit d'accès au fichier, son droit d'opposition et son droit de rectification ou de suppression pour les renseignements le concernant en adressant sa demande par courrier électronique à l'adresse « cecile@centre-yoso.fr » ou par courrier postal à l'adresse Cécile PONS LEFRANC – Centre YOSO, 1 place Rosa Parks, 35135 Chantepie.

Article 9. Code de déontologie

Cécile PONS LEFRANC est tenue de garder le secret professionnel sur toutes les informations concernant le Client et s'engage à ne dévoiler aucune information qui pourrait lui être communiquée au cours des séances. Consciente de sa position, Cécile PONS LEFRANC s'interdit d'exercer tout abus d'influence, et s'engage à ne pas exploiter à titre personnel ses relations avec le Client. Cécile PONS LEFRANC s'engage à exercer dans le plein respect de la législation en vigueur. Toutes ses interventions sont menées de manière responsable et éthique, en respectant en tout temps la dignité, la responsabilité, l'intégrité et l'autonomie du Client.

Cécile PONS LEFRANC est membre de la Chambre Syndicale de la Sophrologie et respecte entièrement le code de déontologie des sophrologues.

Cécile PONS LEFRANC est membre du Syndicat Unitaire des professionnels de l'Hypnose.

Article 10. Propriété intellectuelle

Tous les documents, textes et autres informations (images, photos, documents remis au Client, site professionnel personnel www.centre-yoso.fr ou partagés, enregistrements, graphiques) sont la propriété intellectuelle et exclusive de Cécile PONS LEFRANC. Toute reproduction ou diffusion, totale ou partielle, de ces données est interdite conformément aux dispositions de l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle et soumise à l'autorisation préalable, écrite et expresse de Cécile PONS LEFRANC. Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit auprès de Cécile PONS LEFRANC.

Tout plagiat, toute copie entraînera des poursuites judiciaires.

Article 11. Droit applicable, litiges, service de médiation

Conformément à l'Article L641-1 du Code de la Consommation légiféré par la Loi du 1er juillet 2016, Cécile PONS LEFRANC propose gratuitement un service de médiation à la consommation en cas de litige que ses clients peuvent consulter :: CNPM – MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM – MEDIATION – CONSOMMATION – 27 avenue de la libération – 42400 Saint-Chamond.

Conditions Générales de Vente mises à jour le 23/09/2023.

Cécile PONS LEFRANC - Centre YOSO - Espace Santé Rosa Parks - 1 place Rosa Parks - 35135 CHANTEPIE

Téléphone : 06 25 41 60 05 | **Email** : cecile@centre-yoso.fr

SIRET : 904 156 395 00017 | **Site internet** : <https://centre-yoso.fr/>